

Membres du groupe de travail :

Parlementaires :

- Valeria Faure-Muntian, députée, vice-présidente de la Commission des affaires économiques de l'Assemblée nationale, co-présidente du groupe d'étude Assurances
- Nadia Hai, députée, secrétaire de la Commission des finances de l'Assemblée nationale
- Jean-François Husson, sénateur, vice-président de la Commission des finances du Sénat
- Michel Raison, sénateur, membre de la Commission des affaires économiques du Sénat

(Ndlr : A noter que plusieurs parlementaires avaient déjà interrogé le Ministre sur cette absence d'intervention des assureurs dans ce cadre, citons le Sénateur Jean-Marie Morisset, la [Sénatrice Nicole Bonnefoy](#))

Représentants d'entreprises :

- Mouvement des Entreprises de France
- Confédération des Petites et Moyennes Entreprises
- Association pour le Management des Risques et des Assurances de l'Entreprise

Services de l'Etat : Direction générale du Trésor

Secteur des assurances :

- Caisse Centrale de Réassurance
- Fédération Française de l'Assurance
- Association des Professionnels de la Réassurance en France
- Planète-CSCA
- Fédération nationale des syndicats d'agents généraux d'assurance
- Institut des actuaires

Repères chiffrés

- 147 milliards d'euros : pertes d'exploitation de l'ensemble des entreprises françaises dues au Covid-19 (source : Fédération française des assurances)
- Environ 4,5 milliards d'euros : primes annuelles collectées au titre des garanties dommages aux biens professionnels
- Presque 100% : taux de couverture des entreprises françaises en garantie couvrant les dommages aux biens
- 54% : taux de couverture des entreprises françaises en garantie couvrant des pertes d'exploitation
- Près de 600 millions d'euros : primes annuelles récoltées au titre des garanties en pertes d'exploitation
- Plus de 250 ans : le nombre d'années de cotisation nécessaires, sur la base d'une surprime de 12% sur les contrats garantissant les dommages aux biens professionnels, pour indemniser la totalité des pertes d'exploitation des entreprises françaises dues au Covid-19